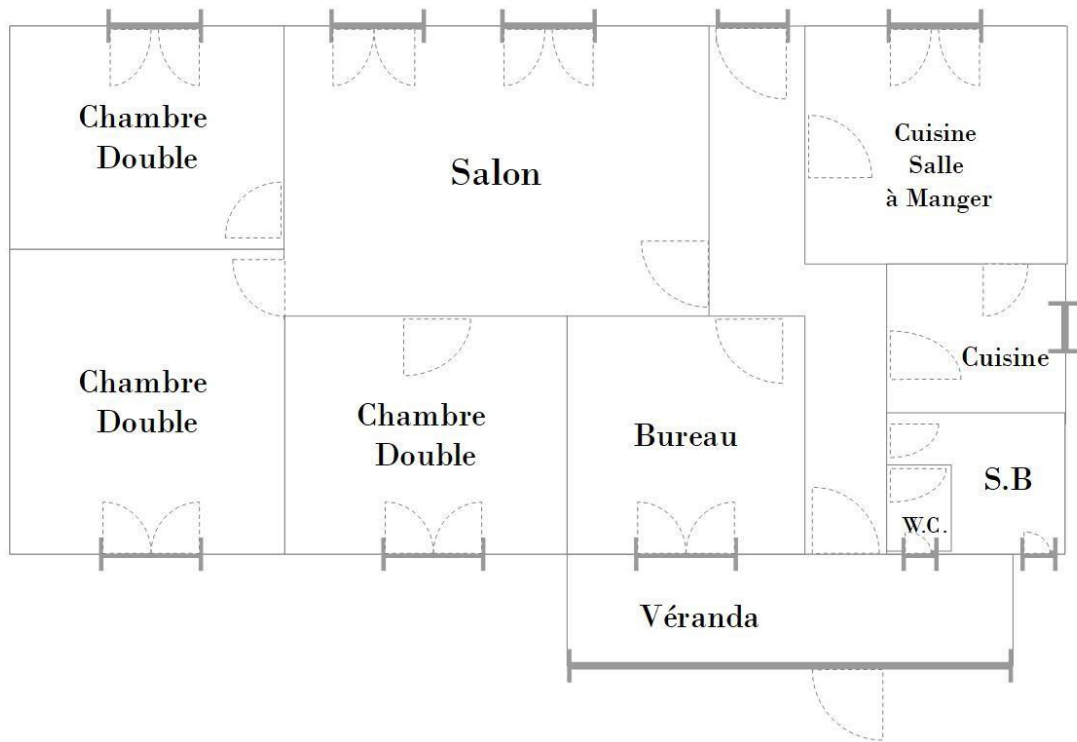


## La Cuisine

### Le tri des déchets.



Il y a plusieurs types de déchets :

- 1) Les déchets organiques et le compostage
- 2) Les déchets en carton et en papier.
- 3) Les emballages recyclables :
- 4) les objets en verre :
- 5) Les déchets non recyclables.

#### 1) Les déchets organiques et le compostage

Le compostage est un procédé de valorisation des matières organiques, aboutissant à une matière semblable au terreau. Le compost sera réutilisé dans le jardin pour enrichir la terre.

sous l'évier, il y a 2 bassines pour le compost :

- à gauche : la bassine pour les déchets de cuisine .....

épluchures, fruits ou légumes abîmés, etc ...  
sauf écorces d'agrumes.

- à droite : la bassine pour les coquilles d'œufs .....

Pour donner aux poules, pour éloigner les limaces.

#### **À ne pas mettre :**

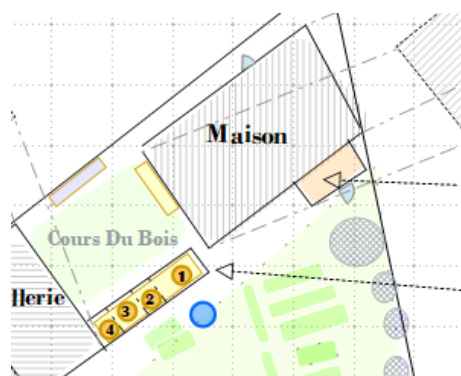
- Les journaux, car de nombreuses encres sont toxiques
- Les papiers d'emballage doublés de Cellophane.

## Comment vider les bassines de déchets de cuisine ?

Dans la cours du bois, il y a deux grands bacs à compost en bois.

On vide les *bassines de déchets de cuisine* dans ces bacs et on rajoute éventuellement un peu d'eau pour humidifier l'ajout et favoriser l'action des bactéries et des champignons.

Remarque : On peut nourrir les poules avec les déchets de cuisine, mais pas s'ils sont restés dans les bassines car des bactéries s'y développent et peuvent les rendre malades. Quand on veut nourrir les poules avec des épluchures, on les met de côté dans une autre bassine qu'on porte aux poules lors de la tournée matinale.



## Comment vider les bassines de coquilles d'œufs ?

Les *coquilles d'œufs* sont conservées dans des *cagettes en bois* dans les hangars. Périodiquement, ces coquilles d'œufs sont broyées à rajoutées à l'alimentation des poules.

Les poules picorent sans peine ces coquilles car leur système digestif est performant. La présence du « jabot » permet de stocker les aliments, notamment les graines, avant d'entrer dans le puissant estomac musculaire ou « gésier »

## 2) Les déchets en carton et en papier.

**Sous la petite table à droite du poêle de masse**, on place les cartons et les emballages carton.

Tous les déchets en carton et en papier sont récupérés pour être brûlés dans les poêles, pour démarrer le feu. Certains cartons intéressants sont éventuellement conservés selon les besoins de la ferme. On récupère parfois également certains sachets en papier utiles pour conserver les graines de légumes récoltés

S'il n'y a plus de place, on récupère une **cagette en bois** et on remplit la cagette de cartons, journaux, etc ...

On placera alors cette cagette remplie de cartons les dépendances à bois dans la cours du bois, (salle 2 sur le schéma plus haut)

## 3) Les emballages recyclables :

Une règle mise en place sur l'ensemble de l'Allier : à partir du mercredi 1er mai 2019, tous les déchets d'emballage peuvent être jetés dans le bac jaune.

Pots et barquettes en plastique, briques en carton, bouchons et capsules en métal, flacons, conserves, papiers avec des encres de couleurs, des journaux avec de l'encre... Tout déchet d'emballage doit atterrir dans le bac jaune.

Exception faite pour le verre, qui conserve sa poubelle dédiée

## **5) Les objets en verre :**

On récupère quasiment l'ensemble des objets en verre, sauf les objets cassés..

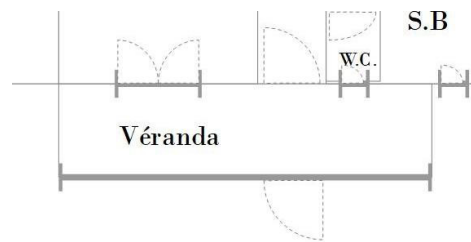
### Les pots en verre :

les pots de confiture, les pots de miel, les pots de moutarde

### Les bouteilles en verre :

bouteilles d'huile d'olive, de vinaigre, de jus de pomme, flacons de sauce, etc ...

On laisse tremper avec le couvercle nettoyé, on les rince, on les sèche bien. Ensuite, les pots sont ensuite placés dans le meuble de la véranda pour être encore triés.



Les pots sont entreposés dans les hangars ou directement réutilisés.

Ne pas conserver et jeter dans la poubelle « déchets non recyclables »

Certains objets en verres contiennent des produits dangereux et doivent subir une décontamination, ils ne doivent pas non plus être jetés dans un conteneur à verre :

- vitres,
- ampoules,
- plateau de micro-ondes.

## **5) Les déchets non recyclables.**

A droite de l'évier, on trouve la poubelle « déchets non recyclables »

Les déchets qui ne sont ni déchets organiques, ni des emballages, ni des pots en verre, ni des cartons ou journaux sont jetés dans la poubelle « déchets non recyclables »

A savoir notamment :

- les pelures d'agrumes non bio.
- les films plastiques souillés

Cette poubelle utilise des sacs de 30 Litres ou de 50 Litres.

On peut jeter cette poubelle dans le bac communal à couvercle violet qui se situe sur la route en bas de propriété

### **Point Tri.**

Un point tri et recyclage se situe derrière l'église, en face de l'actuelle épicerie « La Musette ».  
On éventuellement trier à nouveau au moment de jeter les poubelles.

